

EUDR

European Deforestation Regulation



Respect sûr et pragmatique des obligations de diligence prévues par le règlement EUDR

La déforestation et la dégradation des forêts contribuent de multiples façons à la crise climatique mondiale, et la consommation par l'UE de certaines matières premières critiques en constitue une cause essentielle. Le Pacte vert pour l'Europe constitue ainsi la base du règlement EUDR (European Deforestation Regulation), le règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil relatif à la mise à disposition de certaines matières premières ainsi que, par la suite, de tous les produits visés à l'annexe 1 (EDUR) fabriqués à partir de ces matières premières, sur le marché de l'Union et à leur exportation hors de l'Union, et abrogeant le règlement (UE) n° 995/2010.

En France, les autorités nationales de surveillance, la DGC-CRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et le ministère de la Transition écologique, sont chargées de réaliser à l'avenir des audits et des contrôles réguliers. Les entreprises qui ne respectent pas les réglementations s'exposent à des amendes pouvant atteindre 4 % de leur chiffre d'affaires annuel dans l'UE, ainsi qu'à la confiscation de leurs produits et de leurs revenus. Cela a des conséquences importantes pour les entreprises, par exemple des pénuries d'approvisionnement et des difficultés en termes de disponibilité des ressources en général.

Êtes-vous concerné ?

Avec l'EUDR, le champ d'application s'étend à de nombreux secteurs tels que la construction mécanique, le bâtiment, l'industrie automobile et caravaning, le sanitaire, l'ameublement, l'emballage et l'édition, car leurs produits entrent dans le champ d'application. Les sept matières premières suivantes sont concernées en premier lieu

Bois, Café, Cacao, Caoutchouc, Soja, Bovins, Palmier à huile

ainsi que tous les produits fabriqués à partir de ces matières premières, tels que le papier, le carton et les palettes, les meubles et les produits en bois, les pneumatiques et les chambres à air en caoutchouc ou les articles en cuir.

L'EUDR établit une distinction fondamentale entre les acteurs concernés, à savoir les opérateurs économiques et les négociants. Ceux-ci doivent remplir différentes obligations en fonction de la taille de leur entreprise et se classer dans l'une des catégories suivantes, en remplissant au moins **deux des trois critères** suivants :

Type d'entreprise	Total du bilan	Chiffre d'affaires net	Nombre moyen d'employés par an
Micro-entreprises	≤ 450.000€	≤ 900.000€	≤ 10
Petites entreprises	≤ 5.000.000€	≤ 10.000.000€	≤ 50
Entreprises moyennes	≤ 25.000.000	≤ 50.000.000€	≤ 250
Grandes entreprises	> 25.000.000	> 50.000.000€	> 250

Quels défis vous attendent ?

L'EUDR impose aux entreprises de respecter des obligations de diligence étendues – notamment de démontrer que les produits sont exempts de déforestation et n'endommagent pas les forêts. En outre, des données de géolocalisation doivent être collectées pour toutes les surfaces où des matières premières pertinentes ont été produites, afin de documenter l'intégrité des zones forestières.

Ces exigences posent de grands défis aux entreprises : les données nécessaires manquent souvent ou sont difficiles d'accès en raison de la complexité des chaînes d'approvisionnement. Sans expertise approfondie, formation intensive et recours à des solutions logicielles intelligentes, une mise en œuvre correcte est difficilement réalisable.

Comment tec4U-Solutions peut-il vous aider ?

Processus de diligence raisonnable et garantie de conformité

Nous vous transmettons les connaissances spécialisées nécessaires à la mise en œuvre sous forme de formations ou de journées de conseil. Dans le cadre d'ateliers consacrés aux processus, nous vous accompagnons tout au long du processus de diligence raisonnable. Vos processus existants sont optimisés afin de répondre aux exigences du règlement EUDR ou de nouveaux processus sont mis en place afin de garantir la preuve de conformité.

L'EUDR dans DataCross

L'expertise de tec4U en matière d'EUDR et de communication des données est intégrée dans le développement continu de notre logiciel de conformité en matière de développement durable DataCross.

Le module EUDR de DataCross vous offre les fonctionnalités suivantes :

- ✓ Collecte de toutes les données pertinentes pour l'EUDR, y compris la documentation complète de tous les processus liés à l'EUDR à des fins d'audit.
- ✓ Évaluation abstraite des risques des fournisseurs
- ✓ Mise en place de mesures de réduction des risques (ex. : téléchargement de certificats fournisseurs/produits)
- ✓ Création automatisée de la déclaration de diligence (DDS)
- ✓ Transmission aisée des données (rapport consolidé et DDS) vers le système d'information de l'UE « Traces NT ».

Vos avantages

Le module EUDR de DataCross simplifie la saisie et la documentation des données grâce à un processus numérique, automatisé. L'assistance tec4U vous offre une sécurité d'action et juridique ainsi que la garantie de pouvoir poursuivre vos activités commerciales sans interruption ni perturbation. La mise en œuvre sans erreur de l'EUDR vous procure un avantage concurrentiel évident, grâce à l'utilisation ciblée des ressources et à l'élimination des corrections fastidieuses.

Vous avez des questions ?

Thomas Kersten

☎ +49 681 92564 125

✉ t.kersten@tec4U-solutions.com

tec4U-Solutions GmbH

Saar-Lor-Lux-Straße 13

D-66115 Saarbrücken

www.eudr-app.com

**Vous voulez des solutions simples, éprouvées dans la pratique,
pour des résultats rapides et économiquement acceptables ?
N'hésitez pas à nous contacter ! La durabilité est réalisable !**